

## Réunion des Délégués du Personnel du 18 avril 2007. Questions posées par la CFDT.

### N°28/2007 : Entretien d'Activité Individuel.

*Point sur la réalisation des Entretiens d'Activité Individuels ?*

**Réponse :** Au 16 avril, 60% des EAI sont réalisés avec un retard principal sur les TT/TS.

La CFDT note la bonne implication de certains à répondre à cet acte de management fort important, tant pour le salarié que pour l'entreprise. Ceci dit un problème persiste dans le secteur des TT/TS où seul 1 entretien sur 27 est réalisé. Aucune solution concrète ne se dégage pour palier à ce devoir, il est très clair que dans ce secteur le manque de personnel pose d'innombrables problèmes. Ceci dit les EAI doivent tout de même se faire, la CFDT invite les personnels à les réclamer.

### N°29/2007 : Devenir du personnel intérimaire sur LTSA13.

*L'activité LTSA13 fonctionne en atelier avec uniquement des intérimaires (aucun personnel de Nexter Mechanics n'est formé sur cette activité) est-il prévu de leur proposer un CDI ? De plus un problème de transport semble remettre en cause la venue d'un de ces personnels, est-il résolu ?*

**Réponse :** La politique de recrutement a été présentée en CE, elle sera respectée dans le cadre de l'activité LTSA13.

Le problème des transports est en cours de résolution.

Le RRH du centre laisse entendre à demi-mot l'embauche possible sur cette activité sans pour autant la confirmer ni la dater. La CFDT plaidera dans ce sens auprès du nouveau directeur en réunion CE, lieu de passage obligatoire pour la validation des embauches.

### N°30/2007 : Modalités proposées aux salariés pour solder leurs congés.

*Comme l'an dernier on semble s'orienter vers un report important de congés au-delà de la période légale, quelles seront les modalités proposées aux salariés pour solder leurs congés 2006, un report est-il envisagé, si oui jusqu'à quelle date ?*

**Réponse :** Les congés doivent être soldés au 31/05/07. Il n'y aura ni paiement, ni report. Le Compte Epargne Temps peut être utilisé dans ce cas.

Cette réponse de Mr Courbeix a suscité un vif débat, mais on semble s'orienter vers les mêmes solutions que l'année dernière.

### N°31/2007 : Fonctionnement des activités du bât. 234.

*Ce mois ci vous devez nous communiquer la liste des différents responsables des activités du bât. 234 (question n°24 de la dernière réunion des DP), mais pour faciliter le fonctionnement, est-il envisagé la création d'une nouvelle EOP regroupant toutes les activités montage de ce bâtiment ?*

**Réponse :** L'organisation de Nexter Mechanics est à définir par le nouveau directeur.

Le RRH du centre s'est engagé dès qu'il en aura connaissance à nous communiquer les éléments de réponse. Il a laissé entendre comme on le lui avait suggérer, qu'une création d'EOP était envisageable.

### N°32/2007 : Travaux gaines de tir.

*Où en sont les travaux de la gaine de tir ? A quelle date sera-t-elle disponible afin d'éviter les tirs sur d'autres sites et les risques que cela comporte ?*

**Réponse :** Le DPI a été signé. Les travaux vont être engagés. Il faut compter 6 à 8 semaines, soit mi-juin.

Pour la bonne marche de cette entité et la sécurité qu'elle requiert, il est indispensable de réaliser ces travaux au plus vite.

**N°33/2007 : APC : Analyse plombémie du personnel.**

*Pour un suivi plus adapté et complet, l'ensemble des salariés d'APC souhaiterait que l'analyse de la plombémie soit étendue à tout le personnel de cette activité, si possible avant d'y être exposé, est ce que cette démarche est réalisée ?*

**Réponse :** Le risque plombémie est avéré dans ce type d'activité. Les tireurs demeurent les plus exposés au risque de contamination, il est indispensable que ces personnels portent les EPI recommandés. Les personnels en assistance au tir sont à priori moins sujets à contamination. Bien que sur le centre de St Etienne le risque semble plus élevé, la situation future de tir sur le centre de Tulle permettrait une meilleure isolation. La contamination des armes pendant le tir et la manipulation de celles-ci par l'ensemble des personnels lors du démontage et remontage de ces matériels, nécessitent une Surveillance Médicale Renforcée pour tous les personnels de cette activité.

**N°34/2007 : Date commission d'avancement des OSD.**

*A quelle date est prévue la commission d'avancement des OSD ?*

**Réponse :** La commission aura lieu dans le courant du mois de mai.  
Il y a 6 postes OSD (2 groupes 7 et 4 groupes 8) et 1 poste TSO.

**N°35/2007 : Réunion carrière des mensuels.**

*Suite à la réunion du 28 mars sur la mise à jour des emplois types, à quelle date est prévue la prochaine réunion carrière des mensuels ?*

**Réponse :** La réunion carrière des mensuels aura lieu après la réunion « GPEC » de mai 2007.

**N°36/2007 : Badgeage intérim**

*Avez-vous examiner la possibilité de faire badger les intérimaires (quest. n°26 du mois précédent) ?*

**Réponse :** La direction attend une réponse du siège.  
Pour l'instant ce n'est pas possible car le système informatique ne permet pas de différencier un intérimaire d'un salarié, ce qui peut poser divers problèmes.

**N°37/2007 : Rappel primes d'ancienneté 1<sup>ère</sup> année CDI.**

*Est-ce que ce rappel est effectué ?*

**Réponse :** Oui, cela a été fait sur la paye de février 2007.  
En partie seulement car quelques personnels n'avaient rien perçus. A notre demande, les oublis ont été traités sur la paye du mois d'avril.

**N°38/2007 : Plan de recrutement.**

*Quels sont les recrutements envisagés pour palier les départs de personnels aux TT/TS avec une période de recouvrement suffisante et plus largement pour renforcer nos ressources y compris en usinage ?*

**Réponse :** Le RRH nous a simplement répondu qu'un certain nombre de recrutements était prévu, et qu'ils devaient être validés par le nouveau directeur Mr Audubert.  
Encore un point sans réelle réponse, le RRH voulant garder sans doute ceci secret...  
En attendant le temps passe et le recouvrement utile et nécessaire a de grandes chances de ne pas se faire.  
La CFDT a réitéré son souhait de voir proposer en priorité, ces postes aux salariés de l'entreprise de façon à promouvoir un déroulement de carrière, **en interne** ...

**Vous entendez privilégier un syndicalisme d'actions, de propositions et responsable : Rejoignez la CFDT !**